



### Liste de prix 2025 – Client particulier

Construction GFL Inc

9550 Place Jade, Brossard, QC, J4Y 3C1

Téléphone : 450-444-4477 – site web : www.cgfl.ca

<b>Granulats recyclés</b>		
<b>Code</b>	<b>Calibres</b>	<b>Prix nets/Tm.</b>
7320	Béton recyclé 0-20mm- Calibre MTQ	6.50 \$
6620	Béton recyclé 0-31.5mm- VM2	6.85 \$
7356	Béton recyclé 0-56mm- Calibre MTQ	5.75 \$
7392	Béton recyclé 0-112mm- Calibre MTQ	5.50 \$
7610	Sable abrasif AB10	12.50 \$
7314	Béton recyclé 0-14mm (Classe B)	2.75\$
8010	Asphalte recyclé 0-10mm tout venant	10.00 \$
8020	Asphalte recyclé 0-20mm tout venant	5.50 \$
<b>Pierre concassée de carrière</b>		
6205	Criblure 0-5mm	20.70 \$
6420	0-20mm tout venant	21.95 \$
6229	10-20mm (3/4) DB	22.15 \$
<b>Disposition de matériaux recyclables</b>		
2000	Béton non armé	23.00 \$
2100	Béton armé	24.00 \$
3000	Asphalte	27.00 \$
2999	Mélange béton et asphalte	29.00 \$
2997	Mélange béton armé et asphalte	30.00 \$
4500	Brique	97.00 \$
<b>Divers services</b>		
	Surcharge dimension maximal 600mmx600mm	8.00 \$
	Présence plastique-bois-membrane	30.00 \$
9600	Nettoyage à la pelle - Taux unitaire	75.00 \$
	Déchargement aux fourches - Taux unitaire	150.00 \$
9999	Service de pesée - Taux unitaire	32.00 \$
	Manutention d'hiver (1er janvier au 31 mars) N/A sur disposition des matériaux recyclables	1.00 \$
	Frais Minimum	25.00\$

Les prix sont sujet à changement sans préavis.

Les prix unitaires sont valides pour l'année en cours, l'année de terminant le 31 mars 2026

Matériaux refusés : Débris de construction, bois, plastique, membrane, isolant rigide etc.

Une approbation préalable sera nécessaire pour la disposition d'un volume supérieur à 5000tonnes.



## Notes et conditions de vente

### Responsabilité

- La responsabilité de Construction GFL Inc est limitée à fournir un produit conforme à la demande du client FAB carrière.
- Construction GFL n'est pas responsable de la validation du devis et le client doit s'assurer que les produits répondent aux exigences qualitatives du donneur d'ouvrage.
- Construction GFL Inc n'a aucune responsabilité suite à une utilisation inappropriée du granulat ou une mise en place inadéquate.
- En cas de défectuosité et ou de non-conformité des granulats, la responsabilité de Construction GFL inc est limité aux prix des matériaux reçus et payés.

### Livraison et transport

- La quantité inscrite sur les billets de pesée est considéré comme preuve de l'achat
- Les taux de transport sont majorés pendant le période de dégel selon les standards de l'industrie et pendant les périodes décrétées par Transports Québec.

### Modalité de paiement

- Toute commande est sujette à l'approbation du crédit.
- Construction GFL Inc. se réserve le droit de suspendre une entente-client ou l'offre de crédit en cas de non-paiement ou de compte en souffrance.
- Les termes de paiement sont nets 30 jours de la date de facturation.

### Horaire :

- Les prix sont fonction que les granulats seront ramassés sur les heures régulières d'ouverture soit de 7 :00 à 16 :00 du lundi au vendredi. Des frais supplémentaires sont à prévoir pour tout chargement à l'extérieur des heures normales d'ouverture. Quantité minimale requise.

### Taxes :

- Les taxes de ventes fédérales et provinciales en vigueur sont facturées en sus du prix des matériaux.

### Contacts :

- Comptabilité : [administration@cgfl.ca](mailto:administration@cgfl.ca) tel : 450-444-4477
- Représentant des ventes : [jocelyn.boyer@groupe-lah.ca](mailto:jocelyn.boyer@groupe-lah.ca) tel : 514-216-2988